



Commune de JUVIGNY
HAUTE-SAVOIE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2016

Réf. : CR2016-02
Date : 19/03/2016

Le 19 mars 2016

Nombre de Conseillers : 13
En exercice : 13
Présents : 12

Date de convocation du conseil municipal : 3 mars 2016

Présents : Denis MAIRE, Guilhem BEDOIAN, Catherine FRAISEAU, Raphaël SPINELLI, Aurélie CATTEAU, Pascale GUIGONNAT, Sylvain COLLIAT, Georges DELEAVAL, Alexandre GROBEL, Emilie CLERC-ROGUET, Pascal PLANTARD, Marie-Dominique RYCKEBOER.

Absents excusés : Véronique HUARD.

ORDRE DU JOUR

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Alexandre GROBEL

2. PRESENTATION D'UN PROJET D'ETUDE PAR LE SYANE SUR LE BILAN ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX ET D'UN PROJET D'ETUDE COMPLEMENTAIRE « CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE »

Voir Annexe 1

La présentation a porté sur deux propositions de service conventionné :

1 – Le conseil énergie partagé :

L'Adhésion au CEP est d'une durée minimum de 4 ans, pour un coût annuel de 1.4 euros par habitants (dont la moitié est prise en charge par le Syane).

2 – Etude complémentaire -Audit Energétique Global :

La liste des bâtiments concernés avec leur surface respective devra être communiquée au Syane.

La commune sollicite le SYANE pour savoir si dans le cadre du programme « La Savoie » une borne de recharge de véhicules électriques pourrait être envisageable.



Commune de JUVIGNY
HAUTE-SAVOIE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2016

Réf. : CR2016-02
Date : 19/03/2016

Le 19 mars 2016

3. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 9 FEVRIER 2016

Compte-rendu approuvé à l'unanimité

4. DÉCISIONS DU MAIRE EN VERTU DES DELEGATIONS RECUES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Néant

5. DÉLIBÉRATIONS

5.1 Subvention exceptionnelle accordée au sou de l'école pour un voyage scolaire

L'équipe éducative souhaite organiser un voyage scolaire du 25 au 27 mai au centre « Les puisots » à Annecy dans le cadre du projet de l'école, le Moyen Age.

Le coût total du voyage s'élève à 4600 euros (hébergement en pension complète 3400 euros + car 700 euros + visites 500 euros).

A ce jour le sou de l'école ne dispose pas des fonds nécessaires pour financer entièrement le projet. L'association a donc déposé une demande de subvention d'un montant de 1500 euros. Pour information, la subvention qui sera versée par le conseil départemental sera du même montant.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la demande de subvention présentée par le Sou de l'Ecole
Après examen du dossier et du budget,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, avec 12 voix pour et une abstention,

- **ACCEPTE** d'octroyer la subvention suivante :
 - 900 euros (Neuf cents euros).
- **DEMANDE** à Monsieur le Maire de procéder au paiement.

5.2 Aménagement – Urbanisme opérationnel – Convention de mise à disposition de service entre Annemasse-Agglomération et la commune de Juvigny.

Par délibération en date du 8 décembre 2015 et à l'issue d'une consultation de l'ensemble des conseils municipaux des communes membres, La commune a approuvé le schéma de mutualisation 2015-2020 du territoire.

La conduite et le suivi des opérations d'aménagement urbain nécessitent des ressources humaines disposant d'une expertise forte. De par la nature ponctuelle de ces opérations,



Commune de JUVIGNY
HAUTE-SAVOIE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2016

Réf. : CR2016-02
Date : 19/03/2016

Le 19 mars 2016

le plan de charge est irrégulier. Il est alors d'autant plus difficile pour les petites communes de se doter d'expertise sur des temps de travail réduits.

Parmi les actions inscrites au schéma de mutualisation figure la structuration d'une cellule d'urbanisme opérationnel et conduite d'opérations d'aménagement en appui aux communes du territoire dans la conception et le lancement de leurs projets d'urbanisme opérationnel et d'aménagement urbain, sous forme de service mutualisé.

Toutefois et sans attendre cette création, la commune de JUVIGNY s'interroge sur les modalités opérationnelles de mise en œuvre du projet urbain de la Savoie, opération immobilière importante à l'échelle de la commune et structurante en matière d'insertion dans le tissu communal. La volonté du conseil est d'engager rapidement la mise en œuvre opérationnelle de cet aménagement.

Considérant la complexité des domaines d'intervention et l'expertise nécessaire,

Considérant que la commune de JUVIGNY ne dispose pas en interne des compétences nécessaires, ce dont dispose Annemasse Agglo

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment l'article L 5211-4-1 qui dispose qu'en dehors même des compétences transférées, il est possible à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de mettre ses services à disposition des communes membres,

Vus les avis des comités techniques concernés,

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** la convention de mise à disposition de service à intervenir entre la commune et Annemasse-Agglo,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document relatif à ce dossier,
- **DE DIRE** que les dépenses résultant de l'application de la présente délibération et de la convention seront inscrites au budget.

6. URBANISME

6.1. Permis de construire

- PC 074 145 16 H 0001 déposé par Monsieur Lionel FOREST - 38, route des Groulines - Aménagement d'un garage en logement principal.



Commune de JUVIGNY
HAUTE-SAOIE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2016

Réf. : CR2016-02
Date : 19/03/2016

Le 19 mars 2016

Le conseil municipal demande l'avis de l'architecte conseil sur ce dossier.

- PC 074 145 16 H 0002 déposé par Monsieur Laurent CHAVAZ - 641, route de Paconinges - Démolition et reconstruction d'un garage

6.2. Déclaration préalable

- DP 074 145 16 H 0004 déposée par Monsieur AHARFI Gil – 308, route des Bois – Création de deux lots
- DP 074 145 16 H 0005 déposée par Monsieur ALBORINI André – 824, route de Paconinges – Abri de Jardin.
- DP 074 145 16 H 0006 – déposée par Madame DUBOS BALLAIS – 133, route de la Savoie – Abri de jardin et brise vue.
- DP 074 145 16 H 0007 – déposée par Monsieur BITTEL Richard – 27, allée des Grivelines – Pergola.

7. EXAMEN DES TRAVAUX, AMENAGEMENTS ET PROJETS EN COURS

- **Projet de la Savoie**

L'ordre du jour de la réunion du 3 mars 2016 portait sur :

- La programmation logement,
- La procédure de mise en concurrence,
- L'Ebauche de l'équilibre financier de l'opération.

Les thèmes abordés étant très denses et importants, la commission devra se réunir à nouveau prochainement

Une synthèse des différentes réunions sera adressée à l'ensemble du conseil.

8. RÉUNIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

- **Commission communication : Renovation de la charte graphique**
(Voir annexe 2 – document projeté lors du conseil)

Suite au débat, le document de travail sera enrichi des remarques suivantes :

- Ajouter la notion d'appartenance au village,
- Intégrer la notion de « village renouvelé ».



Commune de JUVIGNY
HAUTE-SAVOIE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2016

Réf. : CR2016-02
Date : 19/03/2016

Le 19 mars 2016

Le nombre de prestataires consultés devra être restreint (3). La sélection portera sur des prestataires ayant une connaissance des enjeux socio-économique du bassin genevois.

Le conseil valide la consultation de :

Hula Hoop de Lyon - Expérience locale : Puls (pépinière d'entreprise),

Paprika d'Annecy – Expérience locale : Château Bleu.

D'autres cabinets sont en cours de contact.

A venir : Elaboration du cahier des charges et consultation des prestataires

- **Réunion des riverains des Curtines et de la Plantaz**

Une soixantaine de personnes étaient présentes à la réunion du 29 février 2016.

Plusieurs remarques ont porté sur la route de la Plantaz. En effet, les automobilistes roulent vite sur cette portion de route, et l'accès à l'arrêt de bus n'est pas sécurisé.

Concernant la route des Curtines, différents aménagements ont été réalisés ces dernières années pour faire ralentir la circulation. Malgré tout, des améliorations peuvent être apportées.

Par conséquent, il est décidé :

- de prévoir la sécurisation de la route de la Plantaz par un chemin piétonnier provisoire ou par la construction d'un trottoir (objectif prioritaire),
- de faire le point sur la signalisation horizontale et verticale sur les routes des Curtines, Trélavilla et la Plantaz,
- de demander à la Police Municipale de faire des contrôles de vitesse sur l'axe route de la Plantaz, route des Curtines de manière plus régulière,
- De faire une étude de circulation sur l'ensemble de la commune notamment sur l'axe de circulation Plantaz/Curtines et en intégrant à cette réflexion le projet de la Savoie.

L'objectif de ces dispositions est de privilégier la commune comme un lieu de vie et non comme un axe de passage des pendulaires.

- **Réunion du conseil d'école**

L'un des enseignants a fait part de son souhait de travailler à l'aide d'un Tableau Blanc Interactif. Il lui est demandé de présenter un projet pour argumenter sa demande comportant les éléments financiers et la description opérationnelle et pédagogique.

9. QUESTIONS DIVERSES



**Commune de JUVIGNY
HAUTE-SAVOIE**

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2016

Réf. : CR2016-02
Date : 19/03/2016

Le 19 mars 2016

La chaudière de l'école doit être changée. Un premier devis à été proposé par l'entreprise Forte. D'autres devis seront demandés.

Prochain conseil municipal
Le 29 mars 2016 à 19h00.

Le secrétaire,

Alexandre GROBEL

Fin du conseil municipal à 23H00.

Pièces jointes :

Annexe 1 - Syane - Réunion MDE ENR

Annexe 2 – Charte graphique 2016

Signatures

Denis MAIRE

Guilhem BEDOIAN

Catherine FRAISEAU

Raphaël SPINELLI

Sylvain COLLIAT

Emilie CLERC-ROGUET

Georges DELEVAL

Pascale GUIGONNAT

Aurélie CATTEAU

Marie-Dominique RYCKEBOER

Sylvain COLLIAT